

Entreprises conventionnées pour  
Rénov'Energie-Namur :



Se chauffer, s'éclairer, s'équiper, ... coûte de plus en plus cher et participe aux changements climatiques. Réduire sa consommation d'énergie, cela signifie dépenser moins d'argent et rejoindre d'autres citoyens dans un engagement en faveur de l'environnement.

La Ville de Namur s'est engagée à lutter contre le réchauffement climatique sur son territoire, donc avec vous tous, citoyens, commerçants et entreprises!



La Ville de Namur s'est également engagée dans la Convention des Maires, un mouvement européen regroupant plus de 7.500 communes.

Le Plan Climat-Energie de la Ville de Namur vise à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 20% entre 2006 et 2020.

Les économies d'énergie dans les habitations, les commerces et les petites entreprises représentent le potentiel le plus important pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.



## 500 rénovations énergétiques d'ici 2021

La Ville de Namur lance un appel aux citoyens, commerçants et entreprises

Vous souhaitez rénover votre bâtiment mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? L'opération Rénov'Energie-Namur peut vous aider et vous faire **gagner 500€** et plus... dès la 1<sup>ère</sup> année !

**PARTICIPEZ À RÉNOV'ENERGIE**  
Economisez l'énergie, améliorez votre confort et participez à la lutte contre les dérèglements climatiques



La Ville de Namur a désigné, par marché public, Energie & Développement local et Energie-Environnement-Service pour coordonner l'opération Rénov'Energie-Namur afin de vous aider et vous accompagner pour :

- choisir des entreprises compétentes en fonction des travaux que vous souhaitez réaliser,
- remplir une demande de prêt à 0% (Ecopack),
- vous conseiller techniquement dans le choix des devis et le suivi de votre chantier,
- remplir les documents de primes en fin de chantier,
- établir le bilan de vos économies après réalisation.

### SOIRÉES D'INFORMATION

- **14 mai à 19h00 - NAMUR**  
Présentation cartographie 3D et Rénov'Energie-Namur  
La Bourse, place d'Armes
- **15 mai à 18h30 - JAMBES**  
Rénov'Energie-Namur  
Ecole de Basse-Enhaive, rue Albert Michiels, 10
- **17 mai à 18h30 - SAINT-SERVAIS**  
Rénov'Energie-Namur  
Espace Hastimoulin (à l'arrière du Hall Octave Henry), rue de l'Industrie
- **23 mai à 18h30 - BOUGE**  
Rénov'Energie-Namur  
Ecole Moulin à vent, rue Charles Bouvier, 1

L'opération Rénov'Energie Namur est une initiative de la Ville de Namur, proposée dans le cadre du



# Comment atteindre ce gain financier d'au moins 500€/an ?



- ▶ En isolant totalement ou partiellement votre bâtiment : toit, grenier, murs, sols et/ou remplacement de vos châssis
- ▶ En changeant votre système de chauffage par une chaudière à condensation, une chaudière biomasse, une pompe à chaleur, ...
- ▶ En remplaçant vos luminaires par des LED
- ▶ En installant des panneaux solaires photovoltaïques

## Le saviez-vous ?

- ▶ En Wallonie, seule une toiture sur deux est isolée.
- ▶ A peine 10% des toitures isolées possèdent une épaisseur d'isolant de plus de 12cm, ce qui est trop faible au regard des normes actuelles.
- ▶ Les murs extérieurs sont isolés dans moins de 30% des habitations, et ici aussi l'épaisseur d'isolant est très faible.
- ▶ 80% des habitations situées sur le territoire de Namur ont été construites avant 1981 alors qu'il n'existait aucune réglementation PEB.
- ▶ En 2020, la plupart des chaudières auront plus de 20 ans et devraient être remplacées.



# Avec quel argent ? Les gains financiers payent vos travaux !

## Exemple :

L'isolation du toit, le placement d'une chaudière à condensation et d'une installation photovoltaïque représentent environ 14.500€, primes déduites. Cette somme peut être avancée par le prêt Ecopack à 0%. En effet, un prêt ECOPACK jusqu'à 30.000€ est possible !

Un prêt sur 15 ans de 14.500€ :

Coût du remboursement : 81€/mois soit 967€/an.



Votre gain annuel sur les factures d'électricité et de chauffage sera d'environ 1.539€/an.

**Gain annuel net dès la 1<sup>ère</sup> année : 572€/an**



En moyenne, un ménage dépense annuellement 960€ d'électricité et 1.800€ de chauffage, soit un total de 2.760€/an.

Le conseil de Damien ERNST, professeur d'énergie à l'Université de Liège :

«Ceux qui ont un peu d'épargne de côté ont intérêt à investir cet argent dans l'efficacité énergétique de leur habitation. Ils obtiendront ainsi un retour sur investissement après 10 à 15 ans, ce qui est mieux qu'un compte d'épargne qui ne rapporte quasi rien du tout.»

(source : L'Echo du 03 février 2017)

## Vous voulez participer à l'opération Rénov'Energie Namur ? Rejoignez-nous à l'une de nos soirées d'informations

- **14 mai à 19h00 - NAMUR**  
Présentation cartographie 3D et Rénov'Energie-Namur  
La Bourse, place d'Armes
- **15 mai à 18h30 - JAMBES - Rénov'Energie-Namur**  
Ecole de Basse-Enhaive, rue Albert Michiels, 10
- **17 mai à 18h30 - SAINT-SERVAIS - Rénov'Energie-Namur**  
Espace Hastimoulin (à l'arrière du Hall Octave Henry),  
rue de l'Industrie
- **23 mai à 18h30 - BOUGE - Rénov'Energie-Namur**  
Ecole Moulin à vent, rue Charles Bouvier, 1

▶ [energie.namur.be](http://energie.namur.be)

Contacts : Energie & Développement local - [thierry.laureys@endevlocal.be](mailto:thierry.laureys@endevlocal.be) - 0472/343.652  
Energie-Environnement-Services - [daniel.comblin@skynet.be](mailto:daniel.comblin@skynet.be) - 081/65.90.34